



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Fiche à retourner en Mairie

Au minimum 3 mois avant la manifestation

Par courrier: Hôtel de ville – 63 rue Maurice Berteaux
78700 Conflans-Sainte-Honorine

Par courriel: ville@mairie-conflans.fr

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Fiche reçu le :

NOM DE L'ASSOCIATION :

NOM DE LA MANIFESTATION :

DATE : LIEU :

HORAIRES :

Sollicite l'établissement d'un arrêté d'occupation du domaine public

Localisation : (Dénomination de la ou des voies, de la place...)

.....
.....
.....
.....

Nature des prescriptions de l'arrêté

Stationnement interdit Restriction de circulation Circulation interdite

Autre (à préciser)

Période : Date et heure de début : / / 20..... De h à h

Date et heure de fin : / / 20..... De h à h

MERCI DE JOINDRE UN PLAN

Je m'engage à respecter les préconisations imposées dans l'arrêté municipal ainsi qu'à payer les droits d'occupation du domaine public tels qu'ils sont définis par l'autorité compétente.

En cas d'avis favorable, l'autorisation d'occuper le domaine public vous sera délivrée sous la forme d'un arrêté municipal qui précisera les modalités d'affichage sur site. Ces modalités d'affichage devront IMPÉRATIVEMENT être respectées.

Ce formulaire ne vaut pas accord d'occupation du domaine public, seul l'arrêté signé a valeur d'autorisation.

Fait à :

Le :

Signature

Partie réservée à l'instruction interne (administration)

Avis du secteur :